

NAVILAND CARGO
Société par actions simplifiée au capital de 4.592.182,14€
Siège social : 16 rue Simone Veil – 93400 SAINT-OUEN
562 013 268 RCS BOBIGNY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 DECEMBRE 2025**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Extrait du procès-verbal des délibérations

L'an 2025

Et le 30 décembre à 10h30,

Les Associés se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque actionnaire le 12 décembre 2025.

L'Assemblée est présidée par Madame Bénédicte COLIN, en sa qualité de Présidente de la Société.
Aucun Associé ne souhaite être scrutateur.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour secrétaire Madame Maud LE CAMPION.

Le Président constate que le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés, possèdent plus du quart des actions formant le capital et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

.....
DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 soit 5.144.404 €, intégralement au compte report à nouveau, lequel passera de 17.639.733 € à 22.784.137 €.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été distribué au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants :

Exercice clos le	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2023	-	-	-
31/12/2022	-	-	-
31/12/2021	3,61 €	3,61 €	0,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Madame Maud LE CAMPION à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Pour extrait certifié conforme

Maud LE CAMPION



NAVILAND CARGO

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Aux Associés
NAVILAND CARGO
16 Rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NAVILAND CARGO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 19 décembre 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Luc Cacciatore



NAVILAND CARGO

ETATS FINANCIERS & ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2024

NAVILAND CARGO
ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2024

BILAN ACTIF

En Euros

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 467 455	4 453 324	14 131	32 961
Fonds commercial	4 693 099		4 693 099	4 693 099
Autres immobilisations incorporelles	50 005	50 005		
Avances, acomptes sur immo. incorporelle	27 000		27 000	27 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 565 817	4 128 022	2 437 795	1 594 472
Constructions	1 739 644	1 562 506	177 138	190 264
Installations techniques, matériel, outillage	64 808 682	28 126 604	36 682 078	6 123 960
Autres immobilisations corporelles	9 203 453	6 217 779	2 985 674	3 701 180
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	17 584 516		17 584 516	47 077 014
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 608 276	572 720	2 035 556	2 035 556
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	454 768		454 768	181 357
ACTIF IMMOBILISE	112 202 713	45 110 959	67 091 754	65 656 863
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	3 184 836		3 184 836	1 362 351
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	30 987 751	1 624 249	29 363 502	25 218 355
Autres créances	20 577 208	870 734	19 706 474	19 549 948
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 312 756		1 312 756	148 403
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 833 445		1 833 445	531 721
ACTIF CIRCULANT	57 895 996	2 494 983	55 401 013	46 810 777
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	170 098 709	47 605 942	122 492 767	112 467 640

NAVILAND CARGO
ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2024

BILAN PASSIF

en Euros

RUBRIQUES	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 4592182,14)	4 592 182	4 592 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	459 219	459 219
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours 0)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes 0)		
Report à nouveau	17 639 733	16 035 904
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 144 405	1 603 829
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	27 835 539	22 691 134
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	302 074	1 260 642
Provisions pour charges	1 222 046	1 780 269
PROVISIONS	1 524 121	3 040 911
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		6 292 103
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 000 000	47 000 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participa 0)	1 632 000	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 204 308	21 907 606
Dettes fiscales et sociales	10 577 661	10 662 960
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	609 305	666 307
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 153 930	216 866
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-44 096	-10 249
DETTES	93 133 108	86 735 594
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	122 492 767	112 467 640

NAVILAND CARGO
ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT

en Euros

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	202 066		202 066	21 761
Production vendue de biens				
Production vendue de services	161 497 292	9 746 662	171 243 955	148 413 000
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	161 699 358	9 746 662	171 446 021	148 434 761
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 907 465	8 423 239
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 260 482	654 839
Autres produits			83 553	2 710 047
PRODUITS D'EXPLOITATION			180 697 520	160 222 886
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			145 919 392	130 569 654
Impôts, taxes et versements assimilés			1 147 579	567 816
Salaires et traitements			17 319 566	16 842 179
Charges sociales			7 982 473	7 323 747
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 502 007	2 348 857
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			126 031	950 000
Pour risques et charges : dotation aux provisions			335 386	251 315
Autres charges			128 287	153 271
CHARGES D'EXPLOITATION			176 460 721	159 006 839
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 236 799	1 216 047
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			15 587	22 762
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			317 124	148 299
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			185 719	477 742
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			518 430	648 803
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 632 000	-15 844
Différences négatives de change				7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 632 000	-15 837
RESULTAT FINANCIER			-1 113 570	664 640
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 123 230	1 880 687

NAVILAND CARGO
ANNEXE COMPTABLE au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT (suite)

en Euros

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	211 534	66 837
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 685 299	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	600 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 496 833	66 837
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 307	5 527
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 307	5 527
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 485 525	61 310
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		150 326
Impôts sur les bénéfices	464 351	187 842
TOTAL DES PRODUITS	183 712 783	160 938 526
TOTAL DES CHARGES	178 568 379	159 334 697
BENEFICE OU PERTE	5 144 404	1 603 829

FAITS CARACTERISTIQUES
DE L'EXERCICE

Renouvellement de la flotte wagons

L'activité de la société Naviland a été bonne sur l'exercice 2024 avec une croissance de ses volumes tirée principalement par l'activité transport combiné, et présentant un taux de report modal en très nette hausse par rapport à 2023.

En 2024, la société a poursuivi le renouvellement de sa flotte wagons dont les négociations, entamées en 2023, ont mené à la contractualisation avec ERMEWA pour la fourniture de 400 wagons en achat propre et 400 en lease pour une période de 10 ans, wagons dont la livraison s'entendra de 2024 à 2026.

EVENEMENTS POSTERIEURS
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Fraude au président

En 2025, la société Naviland Cargo a été victime d'un détournement de trésorerie frauduleux significatif.

A la suite de cet événement, la direction de la SNCF a mis en oeuvre les diligences nécessaires pour s'assurer que la fraude a été circonscrite et que les processus internes ont été ajustés afin de prévenir les risques liés à la survenance d'une telle fraude à l'avenir.

Cette opération de détournement n'a pas de conséquences sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (1/6)

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes définies par la loi comptable et ses textes (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG), sans modification des méthodes d'évaluation et de comptabilisation autres que celles décrites si nécessaire au paragraphe sur les changements de méthodes.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les différents postes des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les logiciels informatiques comptabilisés à leur coût d'acquisition, et font l'objet, en règle générale, d'un amortissement calculé sur une durée de 12 mois ou sur une durée plus longue si des circonstances particulières le justifient ;
- Les fonds commerciaux acquis ou issus de mali de fusion ayant fait l'objet d'une affectation en fonds commerciaux ;
- Conformément à la Directive Européenne 2013/34/UE du 26 juin 2013 transposée dans le droit comptable français, et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 :

Les fonds commerciaux ne sont pas représentatifs d'éléments individualisés et sont évalués sur la base d'un portefeuille global de clientèle assimilable à une part de marché. D'une durée non limitée, les fonds de commerce acquis ne donnent pas lieu à un amortissement et font l'objet d'un test de dépréciation annuel obligatoire. Si leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est dans ce cas comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 2/6)

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire traduisant la dépréciation économique des dits biens.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Agencement sur terrains	8 ans
- Constructions	20 à 25 ans
- Constructions mobiles et semi-mobiles	10 à 15 ans
- Matériel et outillage industriel	3, 5 et 10 ans
- Wagons plats à essieux	4 ans
- Wagons plats à boogies	5, 10 et 15 ans
- Conteneurs	5 ans
- Caisses mobiles	5 ans
- Véhicules de tourisme, utilitaires	5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3, 5 et 10 ans

PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 3/6)

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participations est appréciée préférentiellement par :

- Evaluation au patrimoine (actif net comptable, actif net réévalué, ou valorisation par DCF des titres détenus) pour les holdings,
- Estimation de la valeur d'entreprise (multiples d'EBITDA) pour les entités opérationnelles, et, en cas de valorisation selon la méthode du multiple d'EBITDA inférieure aux capitaux propres (valeur plancher), une valorisation par DCF (flux actualisés selon un taux WACC calculé par un cabinet externe) est alors retenue.

Une entité est définie comme holding si elle détient des participations et que son niveau de chiffre d'affaires et d'EBITDA sont peu significatifs ou encore une entité dont les activités n'ont pas encore démarré/démarrent à peine.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable. La provision est affectée dans l'ordre aux titres de participation détenus, puis aux créances rattachées et comptes courants et au-delà à une provision pour risque filiale si nécessaire.

Traitement des frais d'acquisition sur actifs immobilisés

Ils sont constatés en charges de l'exercice pour les actifs incorporels et corporels et incorporés au prix de revient pour les immobilisations financières.

Stock et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non-recouvrement. Pour les créances clients, notamment, dont le risque est clairement identifié, la perte de valeur s'apprécie au cas par cas. Pour les autres, la provision pour dépréciation est mesurée selon une méthode statistique basée sur l'âge de la créance.

Valeurs mobilières de placement

NEANT

Opérations en devise

NEANT

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles évaluées à leur valeur nominale.

Instruments financiers et exposition aux risques de change et de taux

NEANT

PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 4/6)

Provisions pour risques et charges

Elles sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice et sont constituées principalement par :

- des provisions pour litiges,
- des provisions pour affaires prud'homales,
- des provisions pour risques filiales,
- des provisions pour pensions et obligations similaires,
- des provisions pour médailles du travail.

Les litiges font l'objet, pour les plus importants d'entre eux, d'un examen régulier entre les services opérationnels et les services juridiques, afin d'en apprécier les risques et de déterminer les provisions nécessaires.

Des provisions sont enregistrées dans les comptes, dès que les effets de ces litiges et procédures peuvent être estimés. Ces provisions sont déterminées au cas par cas, en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier.

**PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 5/6)**

Les indemnités de départ en retraite du personnel sont déterminées pour l'ensemble des salariés.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode dite des unités de crédits projetées qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités de droit à prestation pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses d'actualisation, de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Conformément à l'article 2 de la loi n°2014-40 du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, il est désormais retenu un allongement de la durée de cotisations à 43 ans d'ici 2035 pour bénéficier d'une pension à taux plein et la prise en compte du dispositif carrière longue en considérant l'élargissement du dispositif (décret n°2012-847 du 2 juillet 2012).

La société applique la méthode dite du corridor pour des comptes sociaux, qui consiste à amortir la part des écarts actuariels pour chaque régime à prestations définies correspondant à l'excédent tombant au-delà du corridor de 10% à la date de clôture précédente, sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant au régime, le corridor étant la plus grande valeur entre 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, et 10% de la juste valeur des éventuels actifs du régime.

La charge nette est constatée en résultat d'exploitation sous déduction des éventuels actifs du régime.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au titre des régimes d'Indemnités de Fin de Carrière et de Primes de Médailles du Travail / Gratification des entités françaises du pôle Rail4Logistics au 31/12/2024 sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	au 31/12/2023	au 31/12/2024
Taux d'actualisation	3,23% (1)	3,37% (1)
Taux de revalorisation des salaires	Profils n-1	Profils n-1
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Départ à taux plein selon la réforme des retraites de 2023	Départ à taux plein selon la réforme des retraites de 2023
Age de début de carrière		
- cadres	23 ans	23 ans
- employés/manutentionnaires	20 ans	20 ans
- conducteurs	18 ans	18 ans
Table de mortalité	TH TF 00-02	TH TF 00-02
Taux de charges sociales	Taux de charges sociales 2023	Taux de charges sociales 2024
Table de sortie	Table 2019	Table 2019
Médailles du Travail		
Taux de demande des primes/gratifications	Un taux de demande de 60% est appliqué aux engagements médailles du travail (dépendant de l'ancienneté carrière)	Un taux de demande de 60% est appliqué aux engagements médailles du travail (dépendant de l'ancienneté carrière)
Taux de revalorisation des primes/gratifications	0,00%	0,00%

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 3,37%. Il correspond au taux Groupe fourni par la SNCF pour une durée de 11 ans (Taux Bloomberg au 30 octobre 2024).

PRINCIPES, REGLES ET
METHODES COMPTABLES (SUITE 6/6)

Les médailles du travail constituent également d'autres avantages à long terme présentés en provision pour risques et charges, évalués sur la base d'hypothèses actuarielles. La société enregistre en résultat le coût actuariel estimé sur la durée de vie active des salariés concernés. L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel les modifications interviennent.

Les Primes de Médailles d'honneur du Travail sont soumises à charges sociales lorsque leur montant dépasse un mois de salaire. Les Gratifications sont en revanche intégralement assujetties aux charges sociales.

Impôts et Taxes au compte de résultat

Les impôts et taxes sont comptabilisés en totalité au moment du fait générateur qui se situe au 1er janvier N en matière de C3S (sur le chiffre d'affaires N-1), de taxe foncière, de taxe sur les bureaux et de parkings en Ile de France

Subventions

Les subventions que la Société reçoit sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que cette dernière respectera les conditions liées à l'obtention des dites subventions.

Naviland Cargo a comptabilisé au compte de résultat un total de 7 907 K€ de subventions au titre de l'Aide au Transport Combiné. La position bilantielle s'élève à 4 833 K€ et correspond à l'Aide au Transport Combiné à recevoir pour 2024.

Changements de méthodes comptables

NEANT

Changement d'estimation

NEANT

Changement de présentation

NEANT

Informations sur le changement climatique

Nos travaux d'évaluation des actifs et passifs ont pris en compte les informations disponibles à date concernant les actions engagées en lien avec le changement climatique. Ces actions entraînent ainsi des investissements spécifiques et /ou des surcoûts qui ont été intégrés dans les tests de valeur des actifs.

Note sur l'identité de la société consolidante

Les comptes de la Société sont consolidés par intégration globale dans le périmètre de consolidation de la Société nationale SNCF SA (2 Places aux Etoiles, 92300 Saint-Denis, numéro SIREN 552 049 447). Les copies des états financiers consolidés sont disponibles sous format électronique <https://www.groupe-sncf.com/fr/groupe/finances>.

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers Euros

NATURE	31/12/2023	Augmentat°	Diminut°	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)				
Valeurs brutes	9 267		-30	9 237
Amortissements et dépréciations	-4 484	-19		-4 503
Valeurs nettes	4 783	-19	-30	4 734
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)				
Valeurs brutes (*)	95 239	34 541	-29 877	99 902
Amortissements et dépréciations (**)	-36 545	-3 483		-40 035
Valeurs nettes	58 694	31 058	-29 877	59 867
Total	63 477	31 039	-29 907	64 601
dont :				
(1) Concessions, brevets, logiciels, droits similaires	33	-19	-30	14
Fonds commerciaux	4 693			4 693
(2) Terrains	1 594	1 242	-398	2 438
Constructions	190	43	-56	177
Matériel et Outillage	6 124	33 058	-2 501	36 682
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	3 701	198	-914	2 986
Immobilisations corporelles en cours	74		-74	
(*) dont 0 d'immobilisations en cours mises en service pendant l'exercice (virement de compte à compte)				
(**) dont 0 en amortissements dérogatoires parmi les provisions réglementées				

NOTE 2 - MALIS TECHNIQUES INSCRITS EN FONDS COMMERCIAUX PAR SOUS JACENTS

en milliers Euros

NATURE DES MALIS PAR SOUS-JACENTS	31/12/2023	Augmentat°	Diminut°	31/12/2024
SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeurs brutes	4 664			4 664
Amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes	4 664			4 664
SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeurs brutes				
Amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Valeurs brutes				
Dépréciations				
Valeurs nettes				
Total	4 664			4 664

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en milliers Euros

NATURE	31/12/2023	Augmentat°	Diminut°	31/12/2024
TITRES DE PARTICIPATION				
Valeurs brutes	2 608			2 608
Dépréciation	-573			-573
Valeurs nettes	2 036			2 036
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
Valeurs brutes				
Dépréciation				
Valeurs nettes				
PRETS & AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Valeurs brutes	181	275		455
Dépréciation				
Valeurs nettes	181	275		455
Total	2 217	275		2 490

NOTE 4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Ils se présentent ainsi :

en milliers Euros

CLIENTS	31/12/2024	Effets à recevoir	Produits à recevoir	Montant à + 1 an	31/12/2023
Montant brut	30 988		4 469		26 726
Provisions pour dépréciation	-1 624				-1 508
Montants nets	29 364		4 469		25 218

NOTE 5 - AUTRES CRÉANCES

La répartition par nature est la suivante :

en milliers Euros

NATURE	31/12/2024	Effets à recevoir	Produits à recevoir	Montant à + 1 an	31/12/2023
Etat et autres collectivités publiques	10 823		4 833		5 898
Groupe et associés *	8 587				8 743
Comptes courants et correspondants	954				579
Créances diverses	3 440				5 200
Provisions pour dépréciation	-871			-871	-871
Montants nets	22 933		4 833	-871	19 550

NOTE 6 - DISPONIBILITÉS

Les disponibilités de la société s'analysent ainsi :

en milliers Euros		
NATURE	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs mobilières de placement nettes Disponibilités	1 505	148
Total	1 505	148

Une convention de trésorerie centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de la société mère par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêts en fonction des besoins ou excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans les comptes courants financiers actifs ou passifs avec SNCF SA.

NOTE 7 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ils se décomposent de la manière suivante :

en milliers Euros		
NATURE	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation Charges / Produits financiers Charges / Produits exceptionnels	1 833	-44
Total	1 833	-44

NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES HORS PROVISIONS REGLEMENTEES

en milliers Euros

NATURE	Solde N-1 avant affectation	Affectation du résultat N-1 (1)	Distribution de dividendes	Autres variations de l'exercice	Solde N avant affectation
Capital	4 592				4 592
Prime d'émission, de fusion et d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	459				459
Autres réserves et report à nouveau	16 036	1 604			17 640
Résultat de l'exercice	1 604	-1 604		5 144	5 144
Total capitaux propres (hors prov. réglementées)	22 691			5 144	27 836

(1) Décision de l'Assemblée Générale du 28/06/2024

Le capital social est composé à la clôture de 555 282 actions de 8.27 € de valeur nominale, toutes de même rang et donnant aux actionnaires les mêmes droits.

NOTE 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers Euros

NATURE	Montant d'ouverture 31/12/2023	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour non utilisation	Montant de clôture 31/12/2024
Provisions pour risques	1 261	259	808	410	302
Provisions pour charges	1 781	77	35	600	1 222
Total	3 042	336	843	1 010	1 524

NOTE 10 - PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les éléments permettant de justifier le montant de la provision au titre des différents avantages envers le personnel sont repris dans le tableau ci-dessous :

en milliers Euros

EVOLUTION DE L'ENGAGEMENT	N		
	Retraite	Médailles	Total
Valeur actuelle des obligations	781	41	822
Juste valeur des actifs du régime			
Valeur actuelle des obligations nettes	781	41	822
Ecart actuariels non comptabilisés			
Coûts des services passés non reconnus			
Passif au titre des régimes à prestations définies	781	41	822
MONTANTS COMPTABILISES EN RESULTAT :			
Coût des services rendus	59	6	66
Coût financier	18	1	19
Rendement attendu des actifs du régime			
Ecart actuariels	-5	-5	-11
Coût des services passés			
Effet des réductions ou liquidations			
Prestations payées aux salariés			
Autres (sur obligations et actifs de régime)			
Résultat net comptabilisé	72	2	75

Engagements spécifiques aux dirigeants:

NEANT

NOTE 11 - DETTES FINANCIÈRES

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31/12/2024	31/12/2023
Crédits de trésorerie	11 032	31 300	6 300	48 632	48 455
Emprunts et dettes auprès d'Etats de crédit (*)	192			192	
Dettes rattachées à des participations (*)					
Emprunts et dettes financières divers (*)					
Total	11 224	31 300	6 300	48 824	48 455

NOTE 12 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	26 204			26 204	21 908
Dettes / immobilisations et rattachées					
Total	26 204			26 204	21 908

dont effets à payer	
dont charges à payer	16 833

NOTE 13 - AUTRES DETTES

en milliers Euros

NATURE	1 an au +	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	10 578			10 578	10 663
Groupes et associés *	6 300			6 300	6 292
Comptes courants et correspondants					
Dettes diverses	609			609	175
Total	17 487			17 487	17 130
				dont effets à payer	
				dont charges à payer	

NOTE 14 - ENTREPRISES LIÉES

en milliers Euros

ENTREPRISES LIEES	Montant brut au bilan	Dont entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE		
Participations	2 608	1 489
Créances rattachées à des participations		
Immobilisations financières	455	
ACTIF CIRCULANT		
Créances	52 255	13 101
DETTES		
Dettes	93 177	66 453
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	1 632	1 632
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation	16	16
Produits de créances		
Intérêts	317	317

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES PAR METIERS ET PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

en milliers Euros

METIERS	Chiffre d'affaires		Variation
	2024	2023	%
Combiné	89 112	77 637	15
Navitrucking	75 124	65 901	14
Terminalistique	4 563	4 871	-6
Wagons	134	4	3 247
Autres	2 510		
Total	171 443	148 413	16

en milliers Euros

ZONES GEOGRAPHIQUES	Chiffre d'affaires		Variation
	2024	2023	%
France	161 699	116 774	38
Reste du monde	9 744	31 639	-69
Total	171 443	148 413	16

NOTE 16 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

en milliers Euros

	2024	2023	Variation %
Résultat d'exploitation	4 237	1 216	248
dont transferts de charges	184	31	

NOTE 17 - RÉSULTAT FINANCIER

en milliers Euros

	31/12/2024	31/12/2023	Variation %
Dividendes reçus	16	23	-30
Charges nettes d'intérêts financiers		164	-100
Produits nets de charges financières	-1 315		
Boni & Mali de fusion			
Différence de change			
Mouvements nets sur provisions financières	185	476	-61
Total	-1 114	663	-268

NOTE 18 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

en milliers Euros

	31/12/2024	dont s/exercices antérieurs	31/12/2023	Variation %
Charges exceptionnelles	-11		-6	-100
Produits exceptionnels	212		67	-100
Plus ou moins-values de cessions	1 685			
Sur actifs corporels et incorporels				
Sur actifs financiers				
Dotations exceptionnelles aux provisions et amort.				
Reprises exceptionnelles aux provisions et amort.	600			
Total	2 486		61	-10000,00%

NOTE 19 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

INTEGRATION FISCALE

La loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire a conduit, au 1er janvier 2020, à la constitution de la SA Société Nationale SNCF, devenue à cette même date la société mère du Groupe d'intégration Fiscale SNCF.

La société a intégré le nouveau périmètre fiscal de SCNF SA par engagement en date du 1er janvier 2020. La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère à ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

en milliers Euros			
REPARTITION	Résultat avant impôt	Impôt du	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 123	-258	2 865
Résultat exceptionnel à court terme	2 485	-206	2 279
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Crédit d'impôt (apprentissage, famille, recherche)			
Créance d'impôts à raison des pertes fiscales antérieures			
Résultat comptable	5 608	-464	5 144

NOTE 20 - FISCALITÉ DIFFÉRÉE

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE (hors contribution sociale et majoration exceptionnelle)

en milliers Euros

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Base	Taux	Impôt
ACCROISSEMENTS			
<u>Provisions réglementées</u>			
* Hausse des prix		25,00 %	
* Amortissements dérogatoires		25,00 %	
<u>Autres</u>			
* Quote-part de SCI et G.I.E.			
* Divers			
(1) Changement taux d'IS (Loi de Finances 2018)			
Total accroissements			
ALLEGEMENTS			
<u>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation</u>			
* Congés payés		25,00 %	
* Participation des salariés		25,00 %	
* Investissements construction		25,00 %	
* Ecart de conversion		25,00 %	
<u>Autres</u>			
* Provisions indemnités de départ en retraite	781	25,00 %	195
* Provisions pour licenciements pour motif économique		25,00 %	
* Prov. pour coûts de terminaison des contrats pluri-annuels		25,00 %	
* Prov. pour surfaces vides		25,00 %	
* Dépréciation des comptes clients		25,00 %	
* Quote-part de SCI et G.I.E.		25,00 %	
* Provisions pour dépréciation des titres de participation		25,00 %	
* Prov. pour risques filiales		25,00 %	
* Divers		25,00 %	
Total allègements	781		195
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-781		-195

ELEMENTS A IMPUTER	Base	Taux	Impôt
Déficits reportables	46 325	25,00 %	11 581
SITUATION LATENTE DIFFEREE NETTE	46 325		11 581

NOTE 21 - INFORMATIONS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

en milliers Euros

ENGAGEMENTS CREDIT BAIL	Terrains	Constructions	Matériel & outillage	Autres immobilisat o	T O T A L
VALEUR D'ORIGINE			1 825		1 825
AMORTISSEMENTS					
- Cumul Exercices Antérieurs			-1 319		-1 319
- Exercice en cours			-440		-440
Total			-1 759		-1 759
VALEUR NETTE			66		66
REDEVANCES PAYEES					
- Cumul Exercices Antérieurs					
- Exercice en cours					
Total					
REDEVANCES A PAYER					
- A un an au plus					
- A plus d'1 an et moins de 5 ans					
- A plus de 5 ans					
Total					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge dans l'ex.					

NOTE 22 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

en milliers Euros

ENGAGEMENTS	Total Hors Bilan		Vis-à-vis des entités liées		Vis-à-vis des dirigeants	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Effets escomptés non échus						
Avals et cautions		358				
Cautions Douane		1 157				
Engagements en matière de pension						
Engagements de locations simples :						
Locations immobilières						
Locations mobilières						
Engagements d'achats / ventes fermes						
Autres engagements						
(gages/natissements et garantie internationale)	728	25				
Total	728	1 540				

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe ni d'actif ni de passif éventuel susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société.

NOTE 23 - DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

en milliers Euros

DETTE GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	Montants Garantis
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit Emprunts et dettes financières divers	NEANT
Total	

NOTE 24 - EFFECTIFS

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	102	1
Agents de maîtrise, techniciens	181	1
Employés	52	19
Ouvriers	59	
Total	394	21

NOTE 25 - RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

en milliers Euros

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montants
des organes d'administration, de direction et de surveillance	NEANT

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

NOTE 27 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en milliers Euros

Dénomination	Capital	Q.P.	V.B. Titres	Prêts, Avances	C.A.
Siège Social	Capitaux Propres	Dividendes	V.N. Titres	Cautions	Résultat
FILIALES [plus de 50%]					
NAVIROAD	423	100%	883		10 454
	925		883		24
NAVILAND CARGO ESPAGNE	400	100%	400		1 362
	161		400		-16
NAVILAND CARGO MAROC *chiffres 2011	150	100%	150	99	121
	-231				-331
DECOR	7	51%	4		5 644
	436		4		-242
PARTICIPATIONS [10 à 50%]					
LHTE	500	33%	167	954	9 942
	-440				-11
FHE	90	33%	39		
	30		30		-7
Paris Terminal	5 145	12%	648		11 177
	13 230	8	648		922
AUTRES TITRES					
. Autres filiales Françaises					
. Autres participations étrangères					
UIRR *chiffres 2017	734	1%	25		871
					8
. Autres participations Françaises					
Lyon Terminal	867	7%	62		3 592
	1 564		62		212
LDCT *chiffres 31/12/2022	250	3%	229		10 602
	471		8		196